

Technical Assistance, par MAURICE DOMERGUE. (Collection « Problems of Development »). Une brochure, 6 po. x 9½, 51 pages.— ORGANIZATION FOR ECONOMIC CO-OPERATION AND DEVELOPMENT, 2, rue André-Pascal, Paris (16^e), France, novembre 1961

Camille Martin

Volume 38, Number 2, July–September 1962

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1001813ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1001813ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (print)

1710-3991 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Martin, C. (1962). Review of [*Technical Assistance*, par MAURICE DOMERGUE. (Collection « Problems of Development »). Une brochure, 6 po. x 9½, 51 pages.— ORGANIZATION FOR ECONOMIC CO-OPERATION AND DEVELOPMENT, 2, rue André-Pascal, Paris (16^e), France, novembre 1961]. *L'Actualité économique*, 38(2), 326–326. <https://doi.org/10.7202/1001813ar>

Tous droits réservés © HEC Montréal, 1962

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

membres. Autonomie fiscale dont les répercussions dépassent le cadre économique et influencent les structures sociales traditionnelles.

L'ouvrage, dans son ensemble, représente une remarquable mise en garde contre les difficultés qu'affronteront à l'avenir les pays membres du Marché Commun et la nécessité de les étudier d'ores et déjà afin de préparer la possibilité d'une évolution équitable. Le lecteur y trouvera matière à réflexion et des principes aisément transposables dans d'autres structures politiques, de caractère fédéral, par exemple, où l'autonomie des provinces est menacée par l'incapacité de maintenir des systèmes fiscaux pleinement autonomes. Alice Poznanska

Technical Assistance, par MAURICE DOMERGUE. (Collection «Problems of Development»). Une brochure, 6 po. × 9½, 51 pages.— ORGANIZATION FOR ECONOMIC CO-OPERATION AND DEVELOPMENT, 2, rue André-Pascal, Paris (16^e), France, novembre 1961.

Bien qu'elle n'ait pas le don d'exercer sur les masses la même attraction que certaines autres nouveautés d'après-guerre dont se sont saisies la presse et la radio, l'assistance technique, sous l'égide des Nations-Unies, n'en est pas moins fort répandue.

En raison de l'ambiguïté du terme, l'auteur a cru bon de commencer par donner une définition, par établir aussi clairement que possible ce qu'est et ce que n'est pas l'assistance technique, quels en sont ou en devraient être les buts et ce qu'on ne peut en attendre.

Après ces éclaircissements, viennent la description du mécanisme d'assistance et les instructions relatives au bon fonctionnement de la machine; ce qui revient à parler des résultats, non pas tant cependant du point de vue financier que du point de vue de l'utilisation des ressources humaines; enfin, pour terminer ce troisième chapitre, une autre description du mécanisme, mais cette fois, à l'autre extrémité de la chaîne, c'est-à-dire du mécanisme de réception ou de celui que doivent mettre sur pied les pays sous-développés s'ils veulent retirer de l'assistance technique tout le profit possible.

Il va sans dire que des fonctions comme celles-là ne peuvent s'accomplir sans difficultés, dont les unes sont inhérentes à la nature même de l'assistance technique et les autres, à la nature des problèmes à régler. Le quatrième chapitre passe en revue les difficultés et, par ce fait même, aborde la question des limites à l'assistance technique.

Enfin, après ces définitions de termes, ces exposés de modes d'action et de problèmes, un cinquième et dernier chapitre indique les mesures administratives, tant du côté des organismes dispensateurs que de celui des bénéficiaires, susceptibles d'améliorer le rendement de la fonction.

L'assistance technique peut et doit être un instrument de premier ordre de développement des pays sous-développés. Il suffirait d'une meilleure synchronisation avec les plans et les programmes de développement économique et cela à l'échelle internationale.

Camille Martin